

Aménagement du centre ancien et caniveaux rues du Barri/des chapeliers/montée de la Louvière

désignation	quantité	PU HT	Montant total HT
<i>Sciage béton (rue du barri)</i>	200ml	60€/m	1 200.00€
<i>Décapage</i>	200ml		2 200.00€
<i>Pose caniveaux</i>	200ml		7 200.00€
<i>Sciage béton (rue des chapeliers)</i>	150ml		900.00€
<i>Décapage</i>	150ml		1 650.00€
<i>Pose caniveaux</i>	150ml		4 500.00€
<i>Fouille et remblaiement (montée de la Louvière)</i>	100 m ²	30€/m ²	3 000.00€
<i>Pose dallage/pierres du pays</i>	30m ²	120€/m ²	3 600.00€
<i>Pose caniveaux</i>	50ml		1 800.00€
• Total HT			26 050.00€
• TVA 20%			5 210.00€
• Total TTC projet			31 260.00€

LE FUGERET, le 07/02/2015



André PESCE
Maire de LE FUGERET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André Pesce".

Aménagement du centre ancien et caniveaux rues du Barri/des chapeliers/montée de la Louvière

1. Plan de financement =

collectivités	taux	Montant en €
• Conseil Général	20%	5 210.00
• Conseil Régional	25%	6 512.50
• commune		14 327.50

2. échéancier =

Réalisation septembre 2014

3. situation juridique =

Je soussigné PESCE André, Maire de LE FUGERET affirme par la présente que les rues concernées par le projet « aménagement du centre ancien/rue du Barri/rue des chapeliers/montée de la Louvière » font partie du domaine communal, donc propriété de la commune.

Fait à LE FUGERET, le 07/02/2015



André PESCE
Maire de LE FUGERET

Opération

**Aménagement du centre ancien
et
caniveaux rues du Barri/des chapeliers/montée
de la Louvière**

4. attestation de non commencement des travaux =

Je soussigné PESCE André, Maire de LE FUGERET atteste par la présente que les travaux intégrés dans le projet « aménagement du centre ancien/rue du Barri/rue des chapeliers/montée de la Louvière » n'ont pas commencé à ce jour

Fait à LE FUGERET, le 07/02/2015



André PESCE
Maire de LE FUGERET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André Pesce", written over a light blue horizontal line.